



ÉDITO

Peut-on envisager les "primaires" organisées par le Parti socialiste comme une réconciliation du citoyen avec la politique ? Le pari était risqué, à plusieurs égards... et l'inattendu s'est produit, un intérêt formidable des citoyens, des acteurs restés dignes et une élection qui donne une véritable légitimité au candidat arrivé en tête...

La Ligue fera campagne, s'engagera, comme elle l'a toujours fait, dans ces prochaines échéances électorales, dans l'esprit défini par ses fondateurs qui pensaient que pour garantir la démocratie, "l'éducation au suffrage universel" était indispensable. Son fondateur, Jean Macé, restant "convaincu que le suffrage universel a pour corollaire indispensable l'universelle instruction du peuple..." et rappelant que "la Ligue n'a qu'un article dans son programme philosophique, faire des hommes qui pensent, pour ensuite penser comme ils l'entendent ; qu'un article dans son programme politique, faire des citoyens, faire des électeurs, ce qui est plus important mille fois que faire des élections". Un appel qui touche les gens du peuple, avides de justice sociale et les libéraux cultivés, partisans de la République.

Près de cent cinquante ans après ces déclarations, il apparaît urgent de prendre des initiatives en direction de celles et ceux qui ne s'expriment plus, qui ne votent plus.

On sait que 66 % de nos concitoyens ne font plus confiance à quelque parti politique que ce soit pour résoudre les problèmes, que 70 % pensent que les élus sont corrompus et on constate que les votants sont très minoritaires dans les quartiers populaires.

Une situation qui conduit à ce que les décisions soient prises par une minorité.

Un constat qui laisse à penser que relever les défis de notre société sera tâche difficile, dans un contexte complexe à beaucoup d'égards. Une République engluée dans des scandales de mallettes, de rétrocommissions, un implicite qui se clarifie, des connivences qui se révèlent... une crise économique qui s'accélère, une Europe fragile.

Alors, nous devons aller à la rencontre des milieux populaires pour donner la parole à ceux qui souffrent et qui ne se font pas entendre. Dans les prochaines semaines, la Ligue diffusera des propositions dans ses domaines de compétence, propositions qui s'ajouteront au manifeste maintenant largement distribué et qui serviront de support aux débats qui pourraient s'engager dans nos associations. Des débats qui rappelleront les principes universels que l'on ne peut transgresser et que l'on ne peut bafouer.

Nous devons mobiliser autour de nous, au service de nos valeurs, de nos combats et de nos indignations. Il faut être convaincu, comme le formule E. Favey, secrétaire général adjoint de la Ligue, que "rien ne nous oblige à ne pas avoir d'avenir" et que notre actualité, notre priorité de militant sera de "rendre à nouveau l'avenir possible".

Gérard Chanel

Laïcité d'Auvergne laïque

À ceux qui se demanderaient si *Auvergne Laïque* est un journal politique - et le déploieraient -, l'éditorial de Gérard Chanel répond sans équivoque. Ce qui intéresse avant tout la Ligue de l'Enseignement dont se réclame le journal, c'est l'éducation du citoyen au fait politique, et en particulier au fait électoral. Cette démarche n'est ni de prosélytisme ni de propagande, c'est une démarche de militant au service des valeurs que nous défendons, et d'un engagement citoyen auquel notre journal participe et, nous l'espérons, contribue. Inciter nos lecteurs à réfléchir à la façon dont sont gérées les affaires de la "cité", c'est-à-dire aujourd'hui de la nation, leur fournir des éléments d'appréciation, voire des points de vue, pour qu'ils entreprennent et poursuivent cette réflexion et pour qu'ils agissent en fonction de ce qu'elle leur dictera ; vouloir que des citoyens se conduisent en citoyens et tenter de les y aider, c'est bien avoir une ambition "politique" aux sens pédagogique et philosophique du terme.

Au regard de nos objectifs, nous avons pourtant le droit de soutenir qu'*Auvergne laïque* n'est pas un journal politique. Il est avant tout un organe d'information qui témoigne de l'existence et des activités de toutes les associations du département rattachées à la FAL. Il ne cesse pas pour autant, dans cette fonction, d'être un journal militant ; il affiche son soutien à toute forme de vie associative qui garantit l'accès de tous à la culture et au loisir ; c'est le sens même de cette "éducation populaire" mise en œuvre et constamment encouragée par la Ligue de l'Enseignement ; voir à cet égard le bref compte-rendu que nous donnons de son projet culturel qui fera, dans le prochain numéro, l'objet d'un article détaillé.

Si l'éditorial salue le sursaut civique que les primaires socialistes ont révélé, et dont la vraie victoire est d'abord remportée par la démocratie, c'est que nous avons en effet toutes les raisons de nous décourager devant le déficit électoral qui a marqué les derniers scrutins, cette abstention trop massive portant préjudice au débat démocratique jusqu'à mettre la République en danger devant certaines montées idéologiques alarmantes.

Toutefois, *Auvergne laïque* se réclame d'une certaine conception du journalisme, qui rejoint une certaine conception de l'histoire. Il y a plusieurs moyens de donner une information ; à travers une énumération de faits qui inscrit les événements dans un simple catalogue s'apparentant tout simplement à un programme de cinéma (ou à une liste de dates, pour reprendre la comparaison avec l'histoire). Un autre moyen consiste à ajouter à l'évocation

factuelle une analyse qui donne sens aux faits mentionnés. C'est pourquoi, témoignant de l'activité associative, *Auvergne laïque* ne s'en tient pas au seul compte-rendu ; le journal ne cesse de proclamer, au-delà de la neutralité d'une information/catalogue, les valeurs auxquelles nous nous référons et que nous défendons, assorties à cette forme si importante de "socialisation" et de "sociabilité". Nous pensons que ces valeurs sont sans mystères ni ambiguïtés ; elles sont les valeurs de la République et elles s'attachent principalement à la défense de l'éducation, et par

de Platon) ; examiner l'architecture des villes antiques où le forum était réservé aux grands débats publics, particulièrement agités en période électorale ; c'est ainsi qu'on retrouve, dans les vestiges de Pompéi, gravés dans la pierre ou le marbre, des slogans intempestifs engendrés par la passion électorale.

C'est de cette définition-là dont nous nous réclamons en militant en faveur de toute activité citoyenne, à l'œuvre aussi dans la vie associative, pour la promotion de l'école, le développement d'un sport indépendant des préoccupations mercantiles et de l'hystérie de la compétition, la promotion d'un théâtre populaire qui, pour autant, ne sacrifie pas à l'indigence démagogique.

L'autre conception de la politique, qui constitue une dérive de la pratique des origines, concerne toutes les activités et démarches liées à la proclamation d'idéologies multiples, contradictoires - voire conflictuelles - et dont tout l'attirail de la propagande ne vise qu'à remporter une victoire électorale.

Nous n'entrons pas dans ce jeu-là et ne donnerons jamais à nos lecteurs une quelconque consigne de vote.

Cependant nous ne restons pas indifférents aux débats que produit l'arsenal des partis politiques. Si une idéologie, un programme électoral s'inspirent des valeurs que nous défendons, s'ils nous paraissent conformes aux principes républicains et aux fondements de la démocratie, nous ne manquerons pas de manifester un accord qui s'arrête aux limites de la liberté et du secret du scrutin.

En revanche, au nom même de la citoyenneté, et de la liberté de son exercice, nous ne nous priverons pas d'exprimer notre méfiance et notre réprobation à l'égard de tout projet politique qui bafoue ces mêmes valeurs et constitue un préjudice - voire un danger - pour les citoyens, en particulier les plus démunis. C'est pourquoi nous condamnons ouvertement le projet scolaire mis en

place par le gouvernement actuel, véritable catastrophe éducative qui compromet le destin des élèves et sacrifie le métier d'enseignant à des considérations mercantiles (voir notre dossier).

Vouloir donc faire d'*Auvergne laïque* un journal "apolitique", caractérisé par une neutralité d'information, relèverait d'une véritable hypocrisie éthique ; notre journal ne peut se réduire à un simple programme (à tous les sens du terme).

Considérer ce même journal comme un organe politique relèverait de la méprise, dénoncer injustement une forme de sujétion partielle et partisane relèverait de la calomnie.

Une politique de la culture pour une humanité à partager et une autre mondialisation

“ Quand la Ligue de l'Enseignement décide de questionner en 2011 la place de la culture dans son action, elle sait qu'elle touche au cœur même de son projet politique et éducatif. Car en effet, qu'on en retienne le périmètre le plus large, celui que revendique la Ligue, que lui donne le philosophe Jean Lacroix, "un homme cultivé est un homme qui se situe" ou bien chacune de ses dimensions - les sciences, les savoirs, les arts, les techniques, les pratiques sociales, les traditions, les langues, les droits, les croyances et les convictions... -, la culture est constitutive du projet d'éducation permanente au suffrage universel de la Ligue. Elle apparaît comme un puissant ingrédient de son action émancipatrice pour la construction de personnes autonomes et solidaires, source de la République démocratique, laïque, indivisible et sociale. ”

Introduction au texte adopté lors de l'A.G. de la Ligue de l'Enseignement à Granville, le 27 juin 2011.

conséquent à la défense et à la promotion d'une école de la République dont nous considérons qu'elle est aujourd'hui menacée.

Enfin, et cet engagement est essentiel, notre journal (comme son nom l'indique) ne cesse de se réclamer de la laïcité qu'il défend ardemment depuis sa fondation - et dans la lignée des grands militants qui l'ont créé, - et dénonce obstinément toutes les confusions qu'on entretient à ce sujet.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas permis de considérer *Auvergne laïque* comme un journal apolitique. Car il existe deux définitions (au moins) de la politique ; une définition ancienne (voire éternelle) qui, depuis l'Antiquité, désigne l'activité citoyenne permise à tous et qui consiste à contribuer à la gestion de la Cité (lire ou relire à cet égard *La République*

RENDEZ-VOUS

FORMATIONS

UFOLEP

- 6 novembre : stage aikido au complexe Florian-Lavergne à Cournon-d'Auvergne
- 19 novembre : stage découverte stretching à la salle Jacques-Brel à Clermont-Fd
- 3 décembre : stage APE "Rôle de la ceinture pelvienne : au service de la prévention" (stade Philippe-Marcobes à Clermont-Fd)

USEP

- 9 novembre : animation pédagogique "course d'orientation" à Vulcania

- 30 novembre : animations pédagogiques "gymnastique" et "badminton" - Aulnat/Champeix

Culture - éducation - jeunesse (CEJ)

- 26 et 27 novembre : stage danses du monde : découverte des danses d'Israël à Clermont-Fd

MANIFESTATIONS

UFOLEP

- 20 novembre : départementaux tennis de table au gymnase R.-Prat à Clermont-Fd

USEP

- 16-17-18-24-25 novembre : journées départementales et régionales d'athlétisme scolaire (CE/CM) au stadium J.-Pellez
- 8 et 9 décembre : journées départementales d'athlétisme scolaire (GS/CM) au stadium J.-Pellez

Culture - éducation - jeunesse (CEJ)

- 4-5-6 novembre : Festival de théâtre amateur de Dallet
- 10 novembre : spectacle Skali : *Un animal des amis mots* compagnie Laurent Deschamps à Rochefort-Montagne
- 20 novembre : spectacle Skali : *Papillons et sortilèges* compagnie Dédale à Blanzat
- 30 novembre : spectacle de la Comédie de Clermont *Tartuffe* à la Maison de la culture à Clermont-Fd
- 3 décembre à Teissière-lès-Bouliès, 5-6 décembre à Orcines et du 8 au 12 décembre à Polignac : spectacle Skali : *Biques et piafs* compagnie Label Caravane
- 10 décembre : spectacle de la Comédie de Clermont *Murmures des murs*, Cirque Théâtre à Clermont-Fd
- 28 décembre : spectacle Skali : *Le tour du monde en 80 jours* compagnie Eukaryote Théâtre à La Bourboule

AUBIAT • BEAUMONT • BLANZAT • CHADIEU • MARINGUES • MÉNÉTROL • PONT-DU-CHÂTEAU • RIOM • LOUBEYRAT • SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM • VERTAIZON

Un service public au service du public

C'est en effet pour répondre à une demande des parents que la municipalité de Ménétrol a, depuis 2006, créé un service d'accueil des enfants de la commune. D'abord expérience aux petites vacances, succès aidant, en 2007, il a été ouvert chaque mercredi et sa gestion confiée dès le début à la FAL. Il est depuis quatre ans dirigé par Sylvie Chabrilat. De par la volonté municipale et les souhaits des parents, l'environnement est favorable à une bonne coopération avec la municipalité et à une bonne image de la structure auprès des habitants de la commune. Car le recrutement des enfants de 4 à 12 ans est essentiellement communal. Ménétrol est équipé d'une école récente, suffisamment spacieuse pour que l'ALSH puisse fonctionner dans ses locaux en quasi-autonomie. À cela s'ajoute une bonne entente avec le personnel enseignant et municipal pour pouvoir utiliser

la bibliothèque scolaire, les jeux de maternelle et les équipements de la garderie. Une intégration réussie dans la vie locale ajoute encore à l'attrait de l'accueil : participation aux festivités, à ce qui fait l'originalité de la vie locale comme les vendanges ou les rencontres avec les aînés, aux animations proposées par les associations communales. Les atouts ne manquent donc pas à l'ALSH de Ménétrol qui font que les enfants sont souvent des "habitués", fidèles en fonction des besoins des familles et revenant au "centre" avec plaisir au fil des années. L'appartenance à Riom Communauté permet des activités extérieures à moindre coût ne serait-ce que celui du transport : piscine, musée sont de celles-ci. Une enquête récente menée par Sylvie Chabrilat et la municipalité a montré que l'organisation de séjours d'été ne s'imposait pas pour le moment. Il est vrai que les possibilités offertes à Loubeyrat par les services

vacances de Riom répondent à ce besoin de dépaysement de proximité. Avec la prochaine ouverture du relais d'assistantes maternelles (RAM) à Ménétrol et dans la suite logique de cette action, le souhait de la directrice de l'ALSH est bien de devenir un maillon essentiel et incontournable de l'accueil des enfants de Ménétrol.

Pratique

Lieu d'accueil : école publique de Ménétrol. Permanence pour les inscriptions le mardi de 16 h 30 à 18 h 30.

Effectifs et fonctionnement : le centre est ouvert les mercredis et aux petites vacances (sauf Noël). Les enfants accueillis ont entre 4 et 12 ans (parfois moins pour ne pas disperser une fratrie). L'effectif tourne autour de 20 enfants. Après une relative stagnation en fin d'année scolaire, l'effectif repart à la hausse. Les repas sont pris dans les



locaux du restaurant scolaire, en liaison chaude avec la cuisine centrale de Riom.

Encadrement : la directrice, qui fait fonction d'animatrice et un animateur. La question de l'emploi d'un 3^e animateur se posera si les effectifs augmentent encore. À Ménétrol comme ailleurs, le volant d'animateurs disponibles va s'amenuisant et le recrutement devient problématique.

Activités : du jardinage aux ateliers traditionnels, des jeux du stade aux visites culturelles, l'environnement de l'ALSH offre de multiples possibilités. Les salles mises à disposition, si elles ne sont pas réservées exclusivement à

l'accueil, sont spacieuses et faciles d'utilisation. 20 enfants de 4 à 12 ans impliquent une nécessaire coopération entre les plus petits et les plus âgés : c'est une belle situation d'apprentissage de la vie de citoyen.

Vœux : trouver réponse aux difficultés de recrutement des animateurs, développer la coopération avec les autres ALSH (Riom-Loubeyrat, Aubiat...), répondre sans faille aux besoins de la population et aux objectifs de la municipalité pour devenir une structure incontournable à Ménétrol : Sylvie Chabrilat, ses partenaires et collaborateurs y œuvrent avec beaucoup de conviction.

UFOLEP du Puy-de-Dôme

"Fou d'Raid" pour les sportifs



parcours de 30 km à VTT et un dessert constitué non par une île flottante mais par une course au score (recherche de balises) d'une heure se déroulant sur la colline du Tartaret de Murol. Les plus voraces d'entre eux en performances ont dévoré leurs trois premières épreuves en moins de quatre heures, excusez du peu !

Le comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme avait retenu le site du lac Chambon et les approches de la vallée de Chaudesfour pour l'organisation d'un raid découverte nature en direction de sportifs confirmés, licenciés ou non. De quoi ravir les plus exigeants en recherche de grands espaces propices aux activités de plein air.

La satisfaction exprimée par l'ensemble des participants est certes une récompense pour les bénévoles qui ont encadré cette manifestation sportive durant toute cette journée mais aussi un encouragement pour persévérer dans ce type de pratique multi-activités au sein de l'UFOLEP, répondant ainsi à l'attente d'un nouveau public avide de nouvelles pratiques pour un épanouissement personnel et collectif.

Classement hommes

1. Lestrade Stéphane - Leconte Steve : 03:58:09 (temps total)
2. Favier Yoann - Moussours Nicolas : 04:07:27 (temps total)
3. Vadic Jérôme - Canaud Christophe : 04:07:45 (temps total)

Nota : un diaporama de photos et les classements de cette 1^{re} édition de "Fou d'Raid" sont consultables sur le site Internet de l'UFOLEP : www.ufolep63.org.

P. Gauthier, conseiller municipal, représentant C. Boilon, maire de Chappes ; G. Sechaud, présidente du CDOS ; B. Demars, directeur adjoint de la DDCCS ; P. Léotoing, président de l'USEP ; P. Béraud, délégué USEP ; J.-B. Magner, sénateur du Puy-de-Dôme ; B. Guillot, vice-président de la FAL 63, représentant G. Chanel. Dans la salle, G. Bonnemoy, président des DDEN ; F. Rideau, directeur de la FAL ; J.-C. Dauphant, représentant l'UFOLEP.



Assemblée générale de l'USEP jeudi 20 octobre à Chappes Une bonne image du sport à l'école

Accueillie par Patrick Tissandier, directeur de l'école et animateur de la section locale de l'USEP, l'assemblée générale 2011 s'est déroulée dans d'excellentes conditions, en présence d'un nombreux public composé d'animateurs de sections locales, de responsables de secteurs, des conseillers pédagogiques EPS et généralistes, de plusieurs représentants de comités sportifs partenaires de l'USEP 63 et d'amis de l'école laïque.

Dans son rapport moral, Philippe Léotoing, comme le fera plus tard Bernard Guillot au nom de la FAL 63, s'est félicité que les turbulences enregistrées au niveau national entre la Ligue de l'Enseignement

et l'USEP soient en voie d'apaisement. D'autant qu'elles ne reflètent en rien la bonne santé de l'USEP 63, forte de près de 7 000 adhérents et les très fortes relations qui unissent la FAL et l'USEP puydômoises. Les nombreuses personnalités présentes attestent aussi de la bonne image du sport à l'école dans le paysage local et les valeurs qui sont ainsi portées ne peuvent que satisfaire les défenseurs de l'école publique.

Pour autant, il en est de l'USEP comme des autres associations périscolaires et de l'école elle-même : elle n'échappe pas aux difficiles contingences du moment et la fragilité de l'édifice reste

à la merci des choix imposés par les autorités de tutelle et particulièrement de l'inspection académique pour ce qui concerne la formation des personnels. Souhaitons que ce fructueux partenariat au bénéfice des élèves puydômoises perdure dans sa forme et dans son volume.

Citons en conclusion l'intervention de B. Demars, directeur adjoint de la Direction de la cohésion sociale : "La vitalité de l'USEP 63 prend à contre-pied la morosité du moment. Sans doute parce que l'USEP propose des activités porteuses de valeurs fortes, des activités accessibles à tous, des activités avec plus-value éducative et un projet formateur priorisant la citoyenneté."

Amicale laïque de Vic-le-Comte - Longues

Une association qui vit et qui compte



Créée en 1962, l'amicale laïque, très attachée au service public de l'éducation, offre un éventail d'activités sportives et culturelles dans un esprit laïque fait de solidarité, de tolérance, de dialogue, le tout empreint d'amitié et de fraternité. En prolongement de l'école de la République, elle a pour vocation l'éducation permanente de ses membres répartis en onze sections. Ces deux phrases, que l'on trouve sur le dépliant édité par l'association en début de saison, synthétisent fort bien l'esprit et l'action de l'A.L. de Vic-le-Comte-Longues. En visite un soir de semaine au siège, près du parc Monservier, l'équipe d'Auvergne laïque s'est retrouvée immergée parmi les adhérents de l'atelier dessin-peinture "Perspectives". Cette section, animée par Henri Reynaud - qui fut président de l'A.L. pendant plus de trente ans - était en pleine création et ressemblait à une ruche au plus fort de l'été : jeunes et moins jeunes, artistes

en herbe ou peintres confirmés, tous travaillaient avec application et bonne humeur. Mais il fallut s'arracher à la contemplation des œuvres et à l'odeur entêtante de la peinture car une forte délégation du conseil d'administration attendait de pied ferme les "représentants" de la FAL. C'est qu'il y en avait à dire sur l'histoire de l'association dont un des pères fondateurs fut Louis Paulet, qui deviendra par la suite maire de la commune. Il y en avait à dire sur les différentes sections : poterie (boule de terre), volley, théâtre enfants et adultes, folklore et danses médiévales (La Bourrée de la Comté), chorales ados et adultes, informatique, aide aux devoirs et USEP. Les activités disparues ont aussi été évoquées : basket, gymnastique d'entretien et patronage. Et tout cela animé par des bénévoles et seulement eux qui, comme l'a dit Henri Reynaud, savent créer un climat convivial.

Le président actuel et tout nouveau membre du C.A. de la FAL Éric Collard l'affirme : "On est en plein dans l'éducation populaire." Populaire qui ne veut pas dire au rabais car les dirigeants et les animateurs de l'A.L. sont exigeants. Ils sont d'ailleurs aussi exigeants à l'égard de la Fédération des associations laïques : elle les informe moins bien que par le passé et oublie de se faire représenter lors des grandes manifestations annuelles comme l'exposition qui regroupe en juin les créations peintures et poteries et draine des centaines de personnes, "cela nous ferait plaisir" soupire Henri.

L'amicale laïque de Vic veut aussi jouer son rôle d'éducation populaire en s'intéressant aux quatre écoles publiques de la commune : elle anime des activités et intervient financièrement pour les aider.

Bien sûr, pour entretenir la convivialité, des moments festifs sont régulièrement programmés comme la potée dansante, animée par la section folklore, qui réunit en mars chaque année des centaines de convives

L'A.L. de Vic-le-Comte - Longues vit intensément et elle compte énormément dans la vie de la cité.

Le bureau

Président : Éric Collard

Vice-présidente :
Colette Rousset

Secrétaire :
Marie-Thérèse Chazouiller

Trésorier : André Thomas

Central ParKour Auvergne

L'art du déplacement et du franchissement d'obstacles

Une seule association en Auvergne : Central ParKour, pour cette discipline sportive créée en 1989 dans la banlieue sud de Paris par David Belle. Celle-ci, affiliée à l'UFOLEP du Puy-de-Dôme depuis mai 2010, a son siège à Clermont-Ferrand et est née de l'initiative de deux jeunes passionnés de cette discipline héritée des fameux parcours Hébert des années 1920 (à cette époque "parcours" s'écrivait avec un "c" !). Son slogan est simple : "Se déplacer, se dépasser." Florian Busi, le tout jeune président, définit ainsi le ParKour : "C'est une méthode d'entraînement physique et mentale qui permet à un individu de franchir efficacement des obstacles dans la vie de tous les jours." Se déplacer en s'adaptant au milieu (essentiellement urbain) et se mouvoir en franchissant tous les obstacles (murs, clôtures, barrières, toits...) avec un maximum de sécurité ("Nous ne sommes pas des casse-cou ni des têtes brûlées" a tenu à préciser Florian) sont les axes fondamentaux de ce sport qui doit conduire à l'harmonie du corps, à l'autonomie et à une meilleure connaissance de soi ; en résumé "à être fort pour être utile".

À Clermont-Ferrand, Central ParKour et ses deux encadrants bénévoles se sont fixé comme objectifs de faire découvrir cette discipline sportive et éducative au grand public, d'en transmettre les

valeurs (effort, rigueur, sécurité, maîtrise de soi, partage) et de fédérer les amateurs sans tomber dans les dérives du sport-spectacle. La saison dernière, une vingtaine de jeunes ont été initiés ; le double est espéré cette année.

Leur terrain d'entraînement est le plus souvent un square urbain situé en bordure du boulevard Nord, mais il peut aussi être une place, un parvis de grand magasin, une forêt, ou... une salle aménagée (la Ville en a mis une gracieusement à la disposition de l'association au stade Philippe-Marcombes) ; pas de lieux précis donc : l'essentiel est d'être toléré par les riverains, ce qui ne va pas toujours de soi. Le partage de l'espace public est parfois difficile !

Florian Busi, véritable ambassadeur du ParKour, outre ses fonctions de président local, assure celles de secrétaire général de la FIFPK* et travaille à la commission technique nationale UFOLEP à l'élaboration d'un règlement technique (en cours de validation). Ainsi, il souhaite transmettre sa passion et les techniques du ParKour au plus grand nombre de jeunes dans un cadre suffisamment strict pour assurer leur sécurité et leur apporter des valeurs citoyennes.

Des projets, Florian et son complice Mohamed en ont plein la tête, notamment avec l'acquisition de structures mobiles qui leur permettraient d'aller hors de la ville pour faire découvrir cette



discipline et organiser des stages de formation.

Le "K" de ParKour n'est pas celui de kamikaze, plutôt celui de kangourou (pour les sauts) ou de koala (pour les grimpers)... à moins que ce ne soit celui de kilowatt (pour la puissance électrique de ses adeptes) !

* FIFPK : Fédération internationale pour la formation au ParKour.

Contactez l'association :
06 42 41 69 87 - info@c-pk.org
www.centralparkour.org

Président : Florian Busi
Central ParKour CPK Academy
06 42 41 69 87
florian@c-pk.org - www.c-pk.org

Entraînements les mardis et vendredis de 18 h à 19 h 30 à Clermont-Ferrand, square Norman le plus souvent.
Stages thématiques, démonstrations et initiations à la demande toute l'année.



La Semaine du sport scolaire

La Semaine du sport à l'école a été une opération de promotion lancée par le ministère de l'Éducation nationale du 19 au 24 septembre. Dans le Puy-de-Dôme, la note en point d'orgue a été jouée le mercredi 21 septembre au complexe sportif du Cerey à Riom. Pour la circonstance, des animations ont été mises sur pied conjointement par l'USEP 63 et l'UNSS. Les animateurs USEP officiant le mercredi, les professeurs animateurs UNSS et l'équipe EPS départementale ont encadré les écoliers et collégiens dans différentes pratiques sportives (rugby, pétanque, tir à l'arc, volley...) et dans un flash-mob de grande ampleur. Cet après-midi sportif était placé sous l'égide des autorités académiques : Gérard Besson, recteur d'académie et Luc Launay, inspecteur d'académie. À la tribune, on reconnaissait aussi Alexandre Audebert, rugbyman de haut niveau à l'ASM, Mylène Bardet, directrice régionale de l'UNSS, Marielle Brun, IPR EPS, Gérard Chanel et Frédéric Rideau, président et directeur de la FAL 63. Sur le terrain, outre l'équipe EPS, l'UNSS était représentée par Pascal Vacant et l'USEP par Philippe Béraud.

ÉCHOS

Randonnée AOC à Châteaugay



Le comité départemental UFOLEP a organisé la première étape des randonnées AOC (Auvergne - Œnologie - Culture) le samedi 17 septembre à Châteaugay. En partenariat avec l'amicale laïque de Châteaugay, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme et les Compagnons du Bousset, cette randonnée de 10 kilomètres a permis d'aller à la découverte des cépages de Châteaugay et de l'histoire de son vin récemment récompensé d'une appellation d'origine contrôlée.

Les soixante-douze participants qui avaient répondu à l'appel des organisateurs furent ravis de la manifestation : rando, explications, dégustations, ravitaillement ! Pour compléter la journée, une visite du donjon

de Châteaugay fut proposée dans le cadre des Journées du patrimoine. Participants et organisateurs se sont retrouvés ensuite, espace de la Bionne, pour déguster une paella dans un esprit très convivial.

Un grand merci aux bénévoles de l'A.L. de Châteaugay et de l'UFOLEP ainsi qu'aux partenaires de cette manifestation !



L'amicale laïque Jules-Verne de Clermont-Ferrand au Domaine royal de Randan

Lundi 3 octobre, les Némophiles de l'A.L. Jules-Verne de Clermont-Ferrand ont choisi le cadre agréable du Domaine royal de Randan (découverte des expositions permanentes, promenade dans le parc) pour la reprise conviviale de leurs activités et la préparation de la saison à venir. Une visite à conseiller à tous les amateurs d'histoire et de nature. Les amicalistes clermontois ont eu le privilège d'être guidés pendant la visite par Lionel Sauzade, conservateur du Domaine qui est la propriété du Conseil régional d'Auvergne.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 25 novembre 2011

La formation des enseignants



Le rôle (d'autres diront "la mission") d'un enseignant est avant tout de transmettre un savoir : c'est ce qu'exigent l'institution – qui l'engage –, les élèves – dont il a la charge – et les parents – qui souhaitent avant tout que leurs enfants acquièrent des connaissances.

Pourtant, nous avons tous connu de ces professeurs très savants qui, du haut de leur bureau qu'ils confondaient avec une chaire, nous assénaient un savoir aussi rébarbatif qu'inaccessible.

À l'acquisition d'un savoir s'ajoute en réalité le métier d'enseigner ; c'est à cette conjugaison que se mesure le professionnalisme d'un enseignant.

Le désir d'enseigner – ce qu'on appelait aussi la vocation –, le talent qui caractérise aussi bon nombre d'enseignants ne suffisent pas (ou ne suffisent plus).

Enseigner ne s'improvise pas.

Aujourd'hui moins que jamais !

Gérer une classe – surtout quand elle est ingérable –, affronter l'échec, la difficulté d'apprendre – voire le refus –, autant de situations (parfois douloureuses) qui exigent qu'un enseignant soit formé, qu'il soit accompagné dans les premiers temps de sa pratique, qu'il s'intéresse à d'autres savoirs (relationnels, méthodologiques) que ceux de sa discipline (voir l'article de Françoise Fernandez).

Dans les années quatre-vingt, on avait même mis en place, à côté de la formation initiale, une formation continue ouverte à tous les professeurs volontaires qui avaient le souci d'améliorer leurs compétences et leur efficacité pédagogique.

Claude Allègre, le premier, a privé l'école de cette liberté, jetant en même temps sur les enseignants un discrédit dont ils ne se remettront jamais.

Aujourd'hui, Luc Chatel noie le poisson, affirme que la rentrée est "sans problèmes", ajoute à la calomnie sournoise, affirmant que tous les moyens successivement accordés à l'école n'ont servi à rien, use de comparaisons fallacieuses avec d'autres systèmes scolaires (l'Europe a bon dos). Déjà une industrie parallèle se met en place pour pallier la suppression de la formation. Et on continue à faire croire à l'opinion qu'un peu de savoir suffit et que, tout compte fait, le premier venu est capable d'enseigner.

Mais la question de la formation n'intéresse pas l'opinion ni même les élèves (voir notre interview) ; elle est pourtant inséparable de la question de l'école. Selon l'importance qu'ils lui accordaient, les gouvernants ont donné le ton de leur politique scolaire. Supprimer la formation aujourd'hui participe d'un véritable sabotage de l'école dont nous croyons de plus en plus qu'il est prémédité.

Feu les écoles normales !

Les précurseurs

1671 Charles Demia crée à Lyon le Séminaire Saint-Charles pour former les maîtres des "petites écoles".

1793 Le projet Condorcet d'une formation "en cascade" des enseignants du niveau de la nation à celui de la commune inspire l'"École normale de l'An III" : à Paris, pendant quatre mois, 1 400 jeunes gens chargés d'en former d'autres dans les districts ; échec.

1810 Le préfet Lezay-Marnésia crée à Strasbourg une classe normale d'instituteurs formant en trois ans des étudiants internes, les uns payants, les autres boursiers.

1833 Loi Guizot : "Tout département est tenu d'entretenir une école normale primaire"... de garçons. Deux années de formation sanctionnées par le "brevet élémentaire de capacité" (les membres des congrégations en sont dispensés).

1848 75 écoles normales de garçons... et 6 de filles : l'enseignement féminin reste l'affaire des religieuses. Thiers s'oppose au projet Carnot visant à supprimer le privilège des congréganistes : "C'est l'introduction de 37 000 communistes et socialistes anticurés dans les communes."

Les fondateurs

1866 Jean Macé fonde la Ligue de l'Enseignement.

1871 Pétition pour "une instruction publique, gratuite, obligatoire et laïque" : 1 300 000 signatures.

1879-1886 Lois Ferry inspirées par Paul Bert : instauration de cette école. Les E.N. de filles deviennent obligatoires. Le régime des écoles normales est l'internat, gratuit ; outre les cours, études matin, midi et soir, entretien quotidien des locaux, sorties en uniforme

(jusqu'en 1920) ; correspondance libre pour les garçons, surveillée pour les filles. Recrutement par concours ouvert aux jeunes de 15 (puis 16) à 18 ans, titulaires du certificat d'études primaires. Formation en trois ans : brevet élémentaire en fin de 1^{re} année, brevet supérieur à la fin de la 3^e, tous les deux évaluant des connaissances ; le CAP évalue l'aptitude à enseigner. Le directeur (la directrice) concourt (jusqu'en 1990) à la formation, notamment en éducation civique et morale. Les aumôniers sont supprimés en 1883.

Les Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud sont créées pour préparer des titulaires du baccalauréat ou du brevet supérieur à un professorat des E.N. largement polyvalent.

1905 Le brevet élémentaire, préparé à l'école primaire supérieure ou au cours complémentaire annexé à une école primaire, est requis des candidats ; le brevet supérieur sanctionne deux années d'études générales ; la formation pédagogique est donnée en 3^e année.

1920 Retour à une formation culturelle et pédagogique intégrée ; B.S. en trois parties, une par an.

Progrès et turbulences

1930-1936 Tentatives d'organisation syndicale. "Congrès des élèves-instituteurs".

1937 Projet Jean Zay (avorté) : internat à l'école normale et préparation du baccalauréat au lycée.

1941 Suppression des E.N. Préparation au baccalauréat dans les lycées. Instituts de formation professionnelle associant en un an des stages pédagogiques, sportifs, agricoles.

1945 Rétablissement d'E.N. préparant désormais les lauréats, boursiers, au baccalauréat. Formation professionnelle en qualité de fonctionnaires-stagiaires, en deux ans dans quelques E.N.,

"temporairement" limitée à un an dans la plupart et sanctionnée par un certificat de fin d'études normales et le certificat d'aptitude pédagogique. Suppression du professorat des écoles normales. Recrutement massif de suppléantes (plus que de suppléants).

1961 Création des centres régionaux de formation des PEGC.

1968-1969 Deux ans de F.P. pour tous. Début de la formation continue, étendue à partir de 1972.

1971 Recrutements parallèles au niveau du BEPC (avec scolarisation au lycée) et du baccalauréat.

1976-1978 Suppression du recrutement niveau BEPC.

La liquidation

1979 Un DEUG "enseignement du 1^{er} degré" comportant 30 unités de formation remplace le CFEN.

1984 Recrutement au niveau du DEUG (n'importe lequel) pour une "formation spécifique" raccourcie. Suppression du DEUG "1^{er} degré".

1986 Le DEUG (ou l'un des 128 diplômes équivalents !) devient le niveau normal de recrutement.

1989 Loi Jospin : suppression des écoles normales, création des IUFM recrutant par concours mixtes au niveau de la licence les futurs "professeurs des écoles" et formant parallèlement enseignants des premier et second degrés.

1990 Ouverture de trois IUFM "expérimentaux".

1991 Généralisation avant la fin de l'expérience...

On peut consulter sur le site Internet de la FAL un article plus développé sur ce sujet.

D'étranges gribouilles ou chronique de la démolition de la formation des professeurs...

Il n'est pas dans mes habitudes de jouer les anciennes combattantes et d'entonner la rengaine du "c'était mieux avant..." - n'étant plus actrice de la formation des enseignants, formation initiale et continue, plus particulièrement de celle des professeurs des collèges et lycées -, pourtant il me semble qu'il y a urgence à réagir devant les effets induits d'une réforme mal conduite et appliquée dans la précipitation, sans aucun respect des avis de la profession. Madame Péresse, en son temps ministre de l'Enseignement supérieur, Monsieur Luc Chatel, ministre de l'Éducation, n'ont eu et n'ont de cesse de se féliciter du recrutement des professeurs du premier et du second degré au niveau master, c'est-à-dire bac + 5. Et entourent d'un rideau de fumée la réalité du métier des jeunes enseignants tel qu'il est en train de se mettre en place. Cette réalité détourne les étudiants des milieux modestes parmi les plus motivés, incapables de faire face à six années d'études au minimum en fait, ceux issus des classes moyennes pour lesquelles la profession d'enseignant en manque de considération et de reconnaissance financière devient un repoussoir.

Au cours de mes fonctions de directrice adjointe à l'IUFM d'Auvergne (2002-2008) aux côtés de Raymond-Philippe Garry puis de Paul Busuttil, au sein de la Conférence des directeurs d'IUFM, dans différentes instances, nous avons œuvré à la réflexion et aux contenus d'un master pour les professions de l'enseignement, dont le modèle aujourd'hui en vigueur n'a de commun que l'intitulé. En effet, au moment où, entre autres, les études des métiers de la santé mettent en place des dispositifs précoces de mise en situation des étudiants devant les patients, l'Éducation nationale repousse à cinq ans l'observation des classes par les étudiants

qui se destinent à être enseignants et leurs deux années de master se transforment en une course de sauts d'obstacles entre la recherche universitaire, la préparation d'un concours aux seuls contenus scientifiques et le grand saut dans les classes avec dix-huit heures de cours hebdomadaires et une formation réduite à une peau de chagrin de quelques heures, aux conseils d'un tuteur, parfois d'un autre établissement que celui où est nommé le jeune professeur.

De qui se moque-t-on sinon de la dignité de la profession d'enseignant, des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui lui sont constitutifs ?

Nos gouvernants et parfois de tous bords ont quelquefois une telle condescendance à l'égard de ceux qu'ils nomment "les petits profs" comme de modernes "petites choses", une méconnaissance crasse de la réalité de la vie scolaire des collèges et des lycées publics, dont souvent ils ont pris la précaution de ne pas les faire fréquenter par leurs propres enfants, qu'ils pensent que la formation des maîtres est une dépense inutile. On a l'autorité ou pas, le charisme ou pas... Et qu'importe puisqu'il ne s'agit plus d'éducation mais de bachotage pour réaliser des objectifs ronflants en un temps record... Sale temps pour les lents, les décrocheurs, sale temps pour des jeunes professeurs jetés sans armes dans la bagarre. Car c'est bien de solitude des jeunes enseignants dont il est d'abord question : ne pas pouvoir avoir le temps d'une réflexion sur ses pratiques, de les confronter à celles de ses pairs, ne pas l'éclairer d'une réflexion épistémologique solide sur les disciplines que l'on enseigne, sur les acquis de la recherche en psychologie et en didactique fait des professeurs débutants des stakhanovistes de la préparation de cours et de la correction de copies. Qui peut encore croire à la fable des dix-huit heures

de travail si l'on y ajoute la réunionite institutionnelle, les emplois du temps partagés entre plusieurs établissements et autres réalités d'aujourd'hui ? Le jeune enseignant ne peut qu'y développer la perte de confiance en lui-même devant les difficultés de la gestion de classe en premier lieu, la mise en œuvre des programmes et les dispositifs pédagogiques nécessaires qui demandent plus qu'un copié-collé des préparations disponibles sur Internet, cache-misère d'une formation digne de ce nom... Leur désenchantement est à la mesure de l'écart qui sépare le niveau des savoirs scientifiques qu'ils ont acquis et des savoirs qu'ils enseignent, qui ne peuvent en être un simple transfert allégé.

Dans un monde complexe où la réflexion transversale est plus que jamais nécessaire, où et quand apprennent-ils à travailler en équipe disciplinaire et transdisciplinaire pour comprendre la cohérence de leurs enseignements et des objectifs et compétences que doivent atteindre leurs élèves ? Où et quand apprendront-ils le savoir-être d'un fonctionnaire de la République, garant de la laïcité inscrite dans la Constitution de notre République, non comme un sectarisme réactivé mais comme garante du vivre-ensemble et du respect mutuel des opinions de chacun et chacune, quelles que soient leurs origines sociales, croyances, opinions politiques ? Cela ne va pas de soi là non plus dans une société où le sens du bien public est dévoyé par certaines de ses élites jusqu'au plus haut niveau de l'État, où l'on s'applique à diviser le corps social pour mieux régner.

L'école est libératrice, et c'est sans doute pour cela que ses fondements sont sapés avec autant de persévérance depuis quelques années par ceux-là mêmes qui ne voient dans chaque individu que le consommateur potentiel et la variable d'ajustement

des déficits publics. La formation des professeurs du secondaire était certes perfectible, tant dans les modalités de l'alternance que dans la cohérente mise en œuvre de la formation continue. Nous n'avons pas toujours su briser les plafonds de verre entre les différentes catégories de formateurs issus de l'Université, des premier et second degrés ; sans doute avons-nous été parfois laxistes envers quelques modes de pensée et quelques médiocres mais nous pouvons être fiers des cohortes de jeunes collègues que nous avons formés à partir de 1991, date de création des IUFM, qui croient encore en leur métier, en leurs élèves mais de moins en moins en l'administration de l'Éducation nationale, de ses modes et de ses réformettes qui s'empilent sans que de sérieuses évaluations de leurs effets n'aient eu vraiment lieu et dont on voudrait les culpabiliser de leur manque d'efficacité. À eux, aujourd'hui, de prendre en main les défis de la reconstruction d'une formation exigeante, en ses trois composantes, un socle de savoirs solides qui se nourrit tout au long de l'exercice de la profession, une réflexion et des échanges constructifs de leurs pratiques, la redéfinition claire des cadres éthiques de leur mission, la fierté retrouvée de ce métier qui, étymologiquement, "élève" les enfants et adolescents qui leur sont confiés et préparent les citoyens de demain.

La formation des maîtres a un coût, comme la culture me direz-vous... D'autres avant moi l'ont déjà dit mais essayez donc l'ignorance !!!

Françoise Fernandez,
professeure d'histoire-géographie 1970-2008
Professeure-formateur de professeurs d'histoire
et de géographie à l'IUFM d'Auvergne, 1991-2008
Directrice adjointe de l'IUFM d'Auvergne,
2002-2008

Paroles d'élève

Dans cet entretien que nous avons eu avec un lycéen, nous avons pris le parti de respecter intégralement ses réponses, y compris quand elles sont évasives, l'entretien lui permettant aussi de préciser sa pensée et d'approfondir son propos.



Si élémentaire soit-elle, l'opinion de l'élève interrogé est significative d'une certaine conception de l'enseignant et surtout d'une attente de la part des élèves.

Ainsi, pour Sébastien*, élève de première, le bon prof, "c'est celui qui fait bien apprendre". Et quand on lui demande de développer l'affirmation, on remarque que le savoir de l'enseignant n'apparaît pas comme primordial : "Un bon prof, c'est quelqu'un de posé, qui est sûr de lui, qui ne crie pas. Qui fait passer des choses en étant calme, en allant droit au but."

Alors, bien sûr, on insiste ; on veut en venir à l'essentiel : "Plus précisément, la transmission du savoir, elle doit se faire comment ?"

"Par des cours structurés, pas bordéliques. Il doit se livrer à un suivi régulier des élèves. Il doit utiliser un langage compréhensible par tous lorsqu'il nous fait apprendre des choses nouvelles. Il doit aussi nous ouvrir sur le monde, sortir un peu de son cours ; mais il faut aussi que le cours soit bien préparé, qu'on n'ait pas l'impression que ce soit quelque chose d'improvisé."

Qu'est-ce qui favorise la transmission de "ces choses nouvelles", qu'est-ce qui fait qu'un cours peut vous apprendre quelque chose ?

"Il faut que le prof maîtrise bien son sujet, qu'il connaisse ce qu'il va nous faire apprendre. J'ai connu un prof qui savait beaucoup de choses, mais il n'arrivait pas à les faire passer."

Tu dis qu'un prof doit savoir des choses, veux-tu dire qu'il doit être très savant ?

"Pas seulement ; bien sûr, il doit l'être aussi ; mais ça ne suffit pas. Par exemple, si on est médecin, on n'est pas forcément capable d'enseigner les SVT.

Et puis, autrefois, un prof, s'il était savant, cela suffisait peut-être ; mais aujourd'hui, les générations ont changé, il faut savoir s'adapter, savoir comment traiter un élève."

Tu sais qu'un prof doit faire de longues études à l'université avant d'être titularisé ; est-ce que ces qualités que tu évoques peuvent s'apprendre à l'université ?

"Absolument pas ; à la fac, on apprend les savoirs ; on n'apprend pas comment créer un lien entre le prof et l'élève. Il faut une formation pour exercer le métier. À la fac, on n'apprend pas comment transmettre des connaissances ; la façon d'enseigner à la fac ne peut pas permettre d'enseigner. Je suis déjà allé dans un amphi avec ma sœur qui fait des études de lettres."

As-tu entendu déjà entendu parler de la formation des profs, et en particulier des nouveaux dispositifs de formation ?

"Moi oui, parce que je milite dans les associations, à l'amicale laïque, que je rencontre des profs en dehors de la classe et qu'on en parle. Je m'y suis intéressé et j'ai vu un reportage à la télé. Je sais qu'on donne un DVD aux nouveaux profs ; c'est plutôt débile ; on dit aux profs des choses qu'ils savent déjà. Avec un DVD, les futurs profs n'ont pas un élève en face d'eux, ils ne peuvent pas comprendre la façon d'entrer en relation avec un élève."

Pourquoi dis-tu "moi, oui" ?

"Parce que la plupart des élèves ne sont pas sensibles au problème de la formation. Ils protestent en ce moment contre la suppression des postes, parce que ça les concerne directement, mais la formation des profs, c'est totalement inconnu. Ils ne sont pas informés et le reportage que j'ai vu est passé très tard."

Et tu trouves que c'est grave ?

"Oui, parce que si les profs sont mal formés, c'est nous qui en subissons les conséquences."

Inutile de renchérir sur la conclusion de Sébastien, complètement explicite, qui montre que l'absence de formation compromet gravement l'acte pédagogique, peu à peu défini par l'élève avec beaucoup de pertinence. Les propos du lycéen confirment également combien le problème de la formation est ignoré de l'opinion publique, manifestement maintenue dans cette ignorance.

(* Le prénom a été changé)



LA FCPE EXPRIME SES INQUIÉTODES

face à la nouvelle réforme de la formation des enseignants, dont les conséquences prévisibles sont probablement les plus lourdes de ces dernières années.

En effet, dès la rentrée 2010, quelque 10 000 nouveaux enseignants seront affectés en responsabilité devant leur classe, quelques semaines après avoir passé un concours portant essentiellement sur des connaissances disciplinaires, sans réelle formation professionnelle, en particulier pédagogique. Pire, lors des stages, ce sont des étudiants qui auront directement la responsabilité d'une classe.

Or, ni les uns ni les autres n'auront jamais été en situation de transmission de savoir à un élève auparavant. Ils ne seront formés ni à la pédagogie ni à la psychologie des enfants et des adolescents ni à la conduite de classes hétérogènes... Ils vont prendre en charge des élèves jusqu'à dix-huit heures par semaine sans savoir au préalable le travail considérable de préparation et de suivi qui est nécessaire.

Ils devront d'emblée assurer le même service, les mêmes tâches que leurs collègues expérimentés, et tout cela sans avoir appris sérieusement à préparer des séances de cours, des évaluations, à gérer un groupe d'enfants ou d'adolescents, à réagir face aux problèmes de concentration, de motivation, aux difficultés scolaires de tant d'élèves, à travailler en équipe avec leurs collègues et à gérer les relations avec les familles alors que, jusqu'à cette année scolaire, les nouveaux enseignants recevaient une formation basée sur le principe de l'alternance entre des heures de classe et des temps de formation à l'IUFM.

Depuis des années, divers rapports et recommandations, pourtant demandés par le ministère de l'Éducation nationale, mettent en avant la nécessité d'une formation professionnelle plus longue, plus développée, d'une alternance mieux pensée.

Depuis des mois, la FCPE, les organisations syndicales et professionnelles et les instances des IUFM alertent le gouvernement sur les dangers de ses projets.

Enseigner est un métier qui s'apprend ! L'envoi dans les classes de jeunes sortis de l'université sans aucune formation professionnelle est une décision scandaleuse. Nous demandons donc au ministre et au recteur de renoncer à ce projet et de remettre en chantier la question de la formation des enseignants.

Il est vain de vouloir promouvoir l'école numérique, faire acquérir à tous un socle commun de connaissances et de compétences, développer l'accompagnement des élèves, réformer le lycée, si on ne se donne pas les moyens de qualifier les enseignants pour ces missions !

ICI & LÀ

● Privé et public ont fait école

D'après L. Aragon

"Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas".

L'esprit de cette citation, quoique un poil incantatoire, a concrètement fait florès le 27 septembre dernier. Ce fut un exploit.

La droite gouvernementale a réussi à se mettre l'enseignement privé à dos. Démarche inédite, en effet, ce ralliement du privé et du public est historique par son ampleur : en 1984, souvenons-nous, la mobilisation de l'enseignement privé, c'était contre le projet Savary sur le rattachement du service privé au public. À l'époque, le privé avait fini par obtenir le retrait du texte et la démission du ministre dans la foulée. Le 27 septembre, l'actuel ministre de l'Enseignement accuse une surdité à faire pitié, ou la "vox populi et... privati" exprimée ne fut pas suffisamment tonitruante ? Car mépris et silence furent la réplique de Luc Chatel.

Michel Angeleri (A.L. de Chamalières)

● Graine de cancre !

Le ministère de l'Éducation nationale a proposé récemment à ses inspecteurs un projet d'évaluation des jeunes élèves au sortir de la maternelle, afin de détecter les cas "à risque" et "à haut risque".

Les minots, donc au pilori ! En effet, nos gouvernants n'hésitent pas à stigmatiser la prime enfance, souvenons-nous, déjà en 2005, une enquête de l'INSERM, sournoisement suggérée par le ministre de l'Intérieur d'alors qui est devenu depuis... le locataire actuel de l'Élysée. Conclusion de l'enquête : elle préconisait le dépistage et la répression tacite face aux "déviations" de la prime enfance. Mais... majoritairement rejetée après d'âpres controverses. Aujourd'hui encore, plutôt que de privilégier la pédagogie et envisager des effectifs en nombre raisonnable en classe, on colle un Post-it "Cancre" sur le dos des primo-élèves qui peuvent, un jour soit être fatigués ou souffrants, impressionnés et ne pas réussir "les épreuves imposées". Ne soyons pas dupes, ces préconisations visent en réalité certains enfants, de certains... quartiers.

Michel Angeleri (A.L. de Chamalières)

● Communiqué du CNAL
Loi Carle : le CNAL continue le combat !

Article publié le vendredi 23 octobre 2009. Le Conseil constitutionnel a décidé que la loi Carle était conforme à la Constitution. C'est la logique de marché scolaire qui se trouve, ainsi, encouragée. Pour le CNAL, c'est une très mauvaise nouvelle pour l'école publique. Il appelle ses militants à poursuivre le combat contre cette loi injuste qui fragilise un peu plus, un service public et laïque d'éducation déjà malmené. Le CNAL a décidé d'engager, dans les semaines qui viennent, un plan d'action pour exiger que la priorité soit accordée à l'école publique, laïque et gratuite. D'ores et déjà, il demande aux collectivités locales de ne plus financer les dépenses facultatives des établissements privés* à l'instar des décisions récentes de la municipalité de Cahors ou du Département de la Loire-Atlantique.

Paris, le 23 octobre 2009
Laurent Escure,
secrétaire général du CNAL

* Forfait pour les écoles préélémentaires ou sous contrat simple ainsi que les aides à l'investissement pour les établissements du second degré.

Avec les DDEN

Les dérives de la laïcité : confusion entre espace public, civil et privé (1)

H. Arendt, interrogeant les origines du totalitarisme, s'en prend à ce "droit bizarre, que l'on en est venu à s'accorder sitôt que s'occupant de choses importantes" - et la laïcité, qui crée les conditions de notre vie commune sans exclusive, en est une - chacun se donne "le droit de définir ses termes" - "comme s'il était vraiment identique au droit d'avoir une opinion". Ce que produit en réalité ce prétendu droit, c'est que nous cessons peu à peu de vivre "dans un monde commun où les mots que nous avons en commun possèdent un sens indiscutable" de telle sorte que le sens de ces mots qui nous servent à vivre dans un monde commun et libre devenant aléatoire, n'importe quel homme de pouvoir, tyran avéré ou non, peut se l'approprier et en faire le porte-drapeau d'un discours d'autant plus démagogique que le peuple est privé de références communes. Le refus de la clarté et de la distinction conduit en sciences à l'obscurantisme et en politique au mépris des peuples ; les pouvoirs totalitaires ont montré qu'ils savaient joindre les deux pour détruire la liberté, broyer les consciences et justifier leurs crimes.

Nous avons déjà, dans ces mêmes colonnes, dénoncé la confusion entre laïcité et tolérance. La seconde, concept moral et par là même changeant selon les

pouvoirs, notre histoire en témoigne, qui, de plus, fait dépendre la liberté des "tolérés" de ceux qui tolèrent, la supprimant du même coup, ne peut, malgré l'affirmation de son "libéralisme" et de l'ouverture de son espace public à toutes les religions et croyances, assurer une paix sociale durable. Ce que fait la laïcité, concept juridique et politique, qui ne fait dépendre de personne d'autre que de soi-même et de sa raison la liberté de conscience en instaurant une séparation des pouvoirs politiques et religieux, des espaces publics et privés. C'est cette séparation qui crée les conditions de la liberté absolue de conscience, y compris la liberté des cultes, dans la mesure où elle renvoie à l'espace privé le choix et l'expression des croyances. Mais il faut être clair sur ce que recouvrent les termes d'espace privé et d'espace public si nous ne voulons pas voir l'extrême droite, comme c'est le cas, s'emparer de la laïcité alors qu'elle en est depuis toujours l'ennemi juré, comme de la République et de ses principes fondateurs. Comme le fait remarquer C. Kintzler, la laïcité "dissocie le domaine de la constitution du droit et des libertés (domaine de la puissance et de l'autorité publiques qui inclut l'école publique) d'avec celui de leur exercice (domaine civil, ouvert au public et domaine privé de l'intimité)". Autrement dit, ce sont trois

domaines qui sont à différencier : l'espace public, où se manifeste le pouvoir de l'État qui comprend les institutions de la République dont l'école publique ; l'espace privé, celui de la vie intime, de la famille, de la communauté, fermé au regard des autres, où se déploient en toute liberté nos croyances, opinions et pratiques religieuses et communautaires ; l'espace que l'on peut dire "civil", ouvert au public - la rue, le jardin public, le hall de gare... - où nos appartenances communautaires peuvent s'exprimer (par le foulard, la croix, la kippa ou autres associations et réunions), sous le regard des autres et sans autre limite que celle du droit commun.

- H. Arendt, La crise de la culture (Folio, Essais).

- Catherine Kintzler - www.mezetulle.net

- C'est cette limite, avec celle des valeurs fondatrices de notre République, qui peut être invoquée dans le cas du voile intégral porté sur la voie publique qui ne relève pas de la laïcité.

La suite de cet article sera publiée au prochain numéro.

Aux Rendez-vous de l'ATR

Le théâtre obligatoire !

D'où viennent ces théâtres vides ?
Simplement de l'absence du public.
À qui la faute : uniquement à l'État.
Pourquoi ne pas instaurer le théâtre obligatoire ?...

C'est en effet sous l'égide de Karl Valentin, humoriste allemand de l'entre-deux-guerres, que l'Atelier théâtral riomois place son spectacle 2012 au mois de mai prochain. Mais auparavant, après avoir participé aux Journées du patrimoine en septembre par des lectures "voyageuses" dans la cour de l'hôtel de ville puis en octobre à l'inauguration du gymnase Aimé-Césaire, l'ATR ouvrira véritablement sa saison de rendez-vous à Riom le jeudi 12 janvier avec l'invitation faite à la compagnie Brut de béton de venir présenter son spectacle de chansons et de révoltes *Désir rouge* (photo). Cette soirée sera suivie d'une lecture-spectacle le jeudi 8 mars avec le texte d'Annie Ernaux *L'autre fille* pour célébrer la Journée internationale des femmes qu'il organise chaque année. Retenons également que le 4 janvier prochain, l'ATR présentera à Romagnat



Le Quai de Ouireham de Florence Aubenas.

Ce sont encore les femmes qui ont la vedette dans la reprise du spectacle *Les Commères*, joué en mai dernier et présenté en tournée à Pérignat-lès-Sarliève (16 novembre), à Clermont-Ferrand, salle

Boris-Vian (21 janvier), à Cournon-la-Baie des Singes (1^{er} février), à Orcines (17 mars) et enfin à Riom (27 mars). La pièce décalée des *Joyeuses commères de Windsor* avait inspiré à Alain Bandiera un long article paru dans *Auvergne laïque* : "Au-delà des frasques de carnaval

et des vengeances de vaudeville que les commères infligent au vieux séducteur, émergent soudain les thèmes de la solitude, de la vieillesse et de toutes les défaites qui s'y attachent" écrivait-il, phrase ô combien shakespearienne...

Quant à la création 2012, ce sera un spectacle composite inspiré du cabaret avec quatre auteurs différents : J.-C. Grumberg, E. Darley, H. Monnier et K. Valentin, choisis pour leur humour autant que pour leur lucidité : *Le Théâtre obligatoire* sera joué trois jours de suite du 23 au 25 mai au Forum Remy.

Enfin, au mois de juin, deux derniers rendez-vous : celui de la "Compagnie des Dys... dyslexique, dysorthographique, dyscalculique, dyschronique et dyspratique" le vendredi 1^{er} juin avec *La vie entre les mots* et le lundi 4 juin la présentation des travaux des ateliers de pratique théâtrale de l'amicale laïque et des classes ULIS du collège Jean-Vilar et du collège Pierre-Mendès-France.

"À la vérité, disait Jean Vilar, il n'y a pas de technique chez le créateur, il y a tout au plus un savoir-faire et une existence intérieure. De cela beaucoup d'amateurs sont possesseurs"...

Il suffira de se rendre aux rendez-vous de l'ATR pour en avoir la conviction.

Renseignements : 04 73 62 67 29.

Grille n° 60

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Adroits équilibristes.
- II. Non dit. - Non dit.
- III. Comme pluviale, mais plus froide. - Brun roussâtre au haras.
- IV. Se passe après l'orale ? - Beaux, décoratifs, appliqués, voire martiaux.
- V. Affrèterais, chez les Québécois.
- VI. Avant la sixième. - Noble à l'opéra.
- VII. Deux. - Être et avoir..., impossible, dit-on. - À lui.
- VIII. Qui vient juste d'arriver.
- IX. Une musique du Maghreb. - Un blanc dont la consommation est interdite.
- X. Nid de penseurs. - Ils peuvent être tristes et régner quand même.

VERTICALEMENT

1. Une sauce à laquelle beaucoup se font manger.
2. Dans ce cas, impossible de bâtir une liste.
3. Pour un combat sur l'eau ou le papier. - Décisif avec le break.
4. Cautionner.
5. Ils séparent les darses. - Se répond à lui-même.
6. Avalée. - Dans les bois noirs.
7. Même en sigle, elle a de gros soucis d'argent. - Un beau parleur qui rit parfois. - Entre levée et distribution.

8. Il est dans les affaires, peut-être dans la bière.
9. Un "verbe d'état" à l'impératif mais pas à la mode. - Réfléchi sur soi.
10. Vaudoises ou grissonnes.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 59

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	F	R	A	T	E	R	N	I	T	E
II	R	E	G	U	L	A		O	R	S
III	A	P	R	E	S	M	I	D	I	
IV	G	U	E		A	A	R	E		R
V	I	T	E	M		S	I	E	R	A
VI	L	A	R	I	S	S	A		U	S
VII	I	T	A	L	I	E	N	N	E	S
VIII	T	I		O	S		O		I	
IX	E	O	N		S	A	L	I	N	S
X	S	N	O	B	I	N	A	R	D	E



VILLAGE-VACANCES DE LA
FÉDÉRATION DU PUY-DE-DÔME

L'actualité du Grand Panorama

Vacances de Noël et réveillon de la Saint-Sylvestre

Familles et groupes seront les bienvenus à l'occasion des vacances de Noël au village-vacances du Grand Panorama où deux formules leur sont proposées :

■ un séjour de trois nuitées minimum, incluant le réveillon du 31 décembre 2011, à partir de 145 € par personne ;

■ un séjour à tarif préférentiel, d'une à cinq nuitées, du 26 au 31 décembre 2011 et n'incluant pas le réveillon du 31 au soir, à partir de 40 € par personne.

Séjours de vacances pour les 7-11 ans

Ce séjour de cinq jours, au départ de Clermont-Ferrand, permettra aux enfants de pratiquer de multiples activités avec et autour de la neige dans le cadre privilégié du Grand Panorama, en bordure du lac Chambon. Diverses sorties et visites seront au programme en fonction de la météo.

Deux sessions se dérouleront pendant les vacances d'hiver 2012 :

■ Du 13 au 17 février 2012

■ Du 20 au 24 février 2012

Effectif : 25 enfants (au maximum)

Renseignements ou réservation : Service vacances de la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme, 04 73 14 79 19 - vacances@fal63.org.

ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

“On a volé nos affaires”



elle a peur. Puis, elle sourit car elle nous connaît grâce aux photos et aux étiquettes qu'elle a prises dans la classe.

Romain et Benjamin voient le matériel qui a disparu dans notre classe et ils le montrent à tout le monde. Nous sommes tous en colère.

Alors Coralie lui demande : “Pourquoi le lundi il n'y avait plus les étiquettes et les photos ?” “C'est parce que j'avais envie de savoir comment vous vous appelez et comment vous étiez faits.”

Lucile et Agathe demandent : “Pourquoi le mardi il n'y avait plus la boîte d'Hugo ?” “Parce que je n'ai pas de matériel pour écrire et dessiner.”

Marwane et Amael demandent : “Qu'est-ce que tu as pris le mercredi quand il n'y avait pas école ?” “J'ai pris le cahier de Lina.”

Lucas lui demande : “Mais pour quoi faire ?” “C'est pour apprendre vos comptines.”

Luke et Raphaëlle demandent : “Pourquoi le jeudi il n'y avait plus la chaise de Céréna ?” “C'était pour m'asseoir.”

Loann demande : “Le vendredi, pourquoi il n'y avait plus la table d'Imane ?” “Parce que je voulais poser mon matériel et écrire.”

Gabriel et Valentin demandent : “Mais qu'est-ce que tu as pris le samedi et le dimanche ?” “Le samedi, j'ai pris le poste et les CD parce que j'avais envie d'écouter de la musique et de danser. Le dimanche, j'ai pris une plante pour que cela sente bon chez moi et pour que cela fasse beau.”

Tout le monde dit : “Mais tu es une voleuse !” La petite fille se met à pleurer. Candice et Alexia demandent : “Mais pourquoi tu as volé tout ça ?” “Parce que j'ai envie d'être dans votre classe.”

Matthis et Ioanis disent : “Si tu nous rends nos affaires, tu peux venir dans notre classe.” La petite fille dit : “Oui.” Elle sourit et elle est contente.

Tout le monde retourne dans la classe avec toutes nos affaires. La petite fille vient avec nous. Dans la classe, nous lui demandons : “Comment t'appelles-tu ?” “Je m'appelle Angeline.”

Classe coopérative scolaire OCCE
École du Fau à Thiers
Classe de MS/GS

Enseignante responsable :
Laurence Bonat

Le lundi, en nous asseyant sur les bancs, nous voyons qu'il n'y a plus d'étiquettes et de photos sur le tableau des présents. Nous ne sommes pas contents.

Maintenant, nous n'avons plus de photos mais nous refaisons les étiquettes en écriture bâton et en écriture attachée.

Le mardi, nous mettons nos boîtes de matériel sur les tables et Hugo voit qu'il n'a plus la sienne. Le pauvre, il ne pourra plus écrire, gommer, coller, colorier, découper. Tout le monde lui prêtera son matériel.

Le jeudi, en entrant dans la classe, il manque la chaise de Céréna. La pauvre, elle ne peut plus s'asseoir pour travailler. La maîtresse lui donne la sienne.

Le jeudi dans la journée, nous voulons faire l'illustration et la comptine “neige, neige blanche” et Lina n'a plus son cahier de comptines. La pauvre, nous lui donnons le cahier de la classe.

Le vendredi, nous entrons dans la classe et il manque la table d'Imane.

Nous décidons de déplacer la table des anniversaires et de la mettre à la place de la table qui a disparu.

Le lundi, nous voyons qu'il manque le poste avec les CD (dont le CD d'opéra de Mathieu) et une plante. Nous ne sommes vraiment pas contents. Ils ont disparu pendant le week-end.

Pendant la récréation de lundi, nous entendons une musique d'opéra du CD de Mathieu. Le son vient de la cabane de jardin à côté de l'école. Nous allons à pas de loup vers la cabane. Nous ouvrons la porte très vite et nous voyons une petite fille. Elle nous voit et

PAR ICI LES SORTIES

Concerts spectacles

Sémaphore à Cébazat

• Du 7 au 12 novembre : festival Sémaphore en chanson

• 7 novembre à 18 h : Gaële

• 8 novembre à 18 h : Cyril Mokaiesh

- 20 h 30 : Ben Ricour et Zebda

• 9 novembre à 14 h : Chanson Plus Bifluorée - 18 h : Robin Leduc

- 20 h 30 : Jeanne Garraud, Albin de la Simone, Pierre Lapointe

• 10 novembre à 18 h : Karimouche

- 20 h 30 : Nicolas Jules, Thomas Fersen

• 11 novembre à 14 h : Les Rencontres

Matthieu-Côte / Le Tremplin - 18 h : HK & les Satimbancks - 20 h 30 : Chloé Lacan, Melissmell

• 12 novembre à 14 h : Les Rencontres

Matthieu-Côte / Les Écotilles : Kandid, Sam, Rodrigue - 18 h : Le Chemin des Chèvres, Géraud Bastar - 21 h : Luce

• 24 novembre à 20 h 30 : Compagnie Circa “Circa”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”

• 9 et 10 décembre à 20 h 30 : “Pain de ménage” et “Courtelinades” par Les Voirien Production

• 25 et 26 novembre à 21 h : “Monica Passos : La Cigale ouvrière” création en résidence au Petit Vélo

• 1^{er} décembre à 20 h 30 : concert “Classic-rock”



Théâtre

Ville de Riom

• 10 et 11 novembre à 20 h 30 à l'espace culturel Les Abattoirs : “Les langues paternelles”

• 2 décembre à 20 h 30 au Forum Remy : “Sur le chemin d'Antigone”

• 18 novembre à 20 h à la Maison de la culture salle Cocteau : “L'histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge” d'Hélène Cixous

• 29-30 novembre et 1^{er} décembre à 20 h 30 : “Tartuffe” de Molière - Mise en scène Éric Lacascade

• 18 et 19 novembre - 25 et 26 novembre à 20 h 30 - 27 novembre à 17 h : “Cuisine et dépendances” par le Théâtre du Caillou

• 7 au 10 novembre à 21 h : “Le Tartuffe” de Molière par la Compagnie Banquet d'avril

• 22 novembre à 20 h 30 : “Chatroom” d'Enda Walsh par le Théâtre de Poche

• 28 et 29 novembre à 20 h 30 : Teatr Semianyky “Semianyky (la famille)”

• 6 décembre à 20 h 30 : Collectif de Facto “Les langues paternelles”

• 14 décembre à 20 h 30 : Sophia Charai “Pichu”

• 3 décembre à 20 h 30 : “Mime and klim's orchestra” à partir de 10 ans

• 4 décembre à 14 h 30 et 17 h : “Et voilà le travail !” par la compagnie Les Corps de Muse - 6/12 ans

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

• 11 décembre à 17 h au Forum Remy : “Coulisses” cirque

Relisons *Mère Courage*

QUOI DE NEUF ?

Quelque sous-préfet, en souffrance d'inspiration, célébrait récemment un mur d'escalade dédié à Aimé Césaire en proclamant que "la culture élève l'esprit". À ce Monsieur, ne pourrions-nous pas offrir ce petit poème de Bertolt Brecht :

*"Questions que se pose un ouvrier qui lit
Qui a construit Thèbes aux sept portes ?
Dans les livres, on donne les noms
des Rois.
Les Rois ont-ils traîné les blocs de pierre ?
Babylone, plusieurs fois détruite,
Qui tant de fois l'a reconstruite ?
Dans quelles maisons
De Lima la dorée logèrent les ouvriers
du bâtiment ?
Quand la Muraille de Chine fut terminée,
Où allèrent ce soir-là les maçons ?
Rome la grande
Est pleine d'arcs de triomphe.
Qui les érigea ? De qui
Les Césars ont-ils triomphé ?
Byzance la tant chantée,
N'avait-elle que des palais
Pour les habitants ?
Même en la légendaire Atlantide
Hurlant dans cette nuit
où la mer l'engloutit,
Ceux qui se noyaient voulaient
leurs esclaves.
Le jeune Alexandre conquiert les Indes.
Tout seul ?
César vainquit les Gaulois.
N'avait-il pas à ses côtés au moins
un cuisinier ?
Quand sa flotte fut coulée,
Philippe d'Espagne
Pleura. Personne d'autre ne pleurerait ?
Frédéric II gagna la Guerre de sept ans.
Qui, à part lui, était gagnant ?
À chaque page une victoire.
Qui cuisinait les festins ?
Tous les dix ans un grand homme.
Les frais, qui les payait ?
Autant de récits
Autant de questions."*

... Et qui méritait aussi d'être célébré pour cette remarquable réalisation voisinant le tout nouveau lycée du bâtiment Pierre-Joël Bonté ?

Brecht serait-il dépassé ? Il est un fait qu'on ne le joue plus beaucoup et particulièrement dans notre région. Mis à part un admirable *Opéra de quat'sous* avec des marionnettes, produit par le Théâtre de Romette et quelques réalisations d'amateurs, l'auteur de *Mère Courage* ou de *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* est un oublié des scènes auvergnates. On aurait pourtant tout intérêt à relire Brecht aujourd'hui et même à le mettre en scène. Il a encore des choses à nous dire.

En 2008, les spectateurs clermontois ont cependant pu voir une mise en scène renouvelée de *Une mère et ses enfants au purgatoire*, travail inspiré à la fois du *Purgatoire* de Dante et de *Mère Courage*... qui subit la transhumance inhumaine d'un monde en guerre... Un vertige de sensations qui nous happe, un théâtre à vif empreint d'une liberté étonnante. Hélas, si le spectacle ne manquait pas de qualités visuelles et musicales, on aurait pu attendre de la rencontre entre ces deux univers autre chose qu'un pathos bruyant sans grande consistance. Ceux qui l'ont vu s'en souviendront... La pièce *Mère Courage et ses enfants - Chronique de la guerre de trente ans en douze tableaux* a été écrite pendant l'exil de Brecht en Scandinavie et ce n'est qu'en 1950, à son retour à Berlin, qu'il a pu la mettre en scène avec Hélène Weigel. Elle a été depuis régulièrement reprise et on ne cesse de s'interroger sur son sens et sur l'enseignement qu'il faut en tirer. Antoine Vitez a écrit : "Tout le drame de *Courage est dans la première scène, son intelligence de la guerre est son aveuglement*" et ses deux fils la présentent ainsi : "On l'appelle *Courage* parce qu'elle a eu peur de perdre son bien et qu'elle a traversé le feu des canons de Riga avec cinquante

Mère Courage
Stage UFOLEA - 1965.



miche de pain dans sa roulotte." "Mère", elle l'est sans conteste même si elle sacrifie ses enfants à la guerre et qu'elle en souffre visiblement. Mais où est le "courage" de cette commerçante qui précisément vit de la guerre et s'en glorifie ? Et pourquoi dans la plupart des mises en scène, nous montre-t-on surtout

l'image pathétique de cette mère souffrante qui étreint son ventre et pleure quand elle entend le bruit des fusils qui exécutent son fils ? Faut-il en conclure que Brecht s'est trompé ? Ou qu'il nous a trompés ? Nous n'avons lu qu'une belle et triste histoire avec un personnage central lyrique et exemplaire.

Que de fois entend-on d'ailleurs baptiser telle ou telle mère méritante de "mère Courage". On pense à la "mater dolorosa" de la tradition chrétienne, aux héroïnes antiques, à Andromaque... Toutes des "mère Courage" !

Pourtant, s'il faut relire Brecht, il faut également relire Roland Barthes qui, dans une analyse du personnage, nous montre une mère Courage "aveugle" et nous explique que, comme à Guignol, nous voyons ce que le personnage ne voit pas. Mère Courage est aveuglée par sa course sans fin vers le profit. La charrette qu'elle tire devient la métaphore de cette course éternelle. Et c'est une idiote criminelle qui court sans fin devant nous en hurlant sa cynique chanson : "Mon capitaine, assez de batailles... Quand je leur aurai rempli les tripes, fais-les crever, moi je m'en fous bien !" Elle vit de ces batailles. Elle vit de la mort comme tous les profiteurs de guerre. "Brecht, dit Barthes, rejette en conséquence le romantisme, l'emphase, les vérismes, la truculence, le cabotinage, l'esthétisme, l'opéra et tous les styles d'empoisonnement ou de participation qui amèneraient le spectateur à s'identifier au personnage." La "Mère Courage" n'est pas la "Mère" de Gorki, également adaptée par Brecht et célébrée pour son courage révolutionnaire, ni la Mère Carrar qui refuse de donner ses fusils. On ne saurait confondre.

Cette pièce est une pièce intelligente et elle nous oblige à l'être, à ne pas faire dire à son auteur autre chose que ce qu'il a voulu dire... et avec humour en plus !

Alors, si un metteur en scène abordait enfin aujourd'hui cette pièce magnifique et ambiguë, on ne pourrait que lui conseiller de la relire en pensant à la fameuse "ruse" brechtienne qui refuse le premier degré. **Marcel Col**

Auvergne laïque

Abonnez-vous,
réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à découper, photocopier
ou recopier et à retourner à la

**FAL - 31, rue Pélissier
63028 Clermont-Ferrand
Cedex 2**

**Faites abonner
vos voisins, vos amis !**

Joindre impérativement un chèque
de 16 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL - Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaïque@fal63.org

Directeur de publication : Gérard Chanel

Rédacteur en chef : Guy Grand

Secrétaires de rédaction :

Frédéric Rideau, Françoise Manry

Comité de rédaction : Alain Bandiera,

Gérard Chanel, Marcel Col, Régis Fauchoux,

Bernard Gilliet, Bernard Guillot,

Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : fusium

04 73 73 25 25 - F24084

Abonnement 1 an : 16 €

Commission paritaire n° 0411 G 84688

Dépôt légal : novembre 2011 - N° 432

FORUM

Chronique d'une suppression désirée

La création du collège unique en 1975 constitue un des paradoxes qui jalonnent l'histoire de l'école en France. C'est René Haby, ministre de Giscard d'Estaing, qui instaura cette nouvelle structure ; elle réunissait l'ancien CES et l'ancien CEG en un même collège ouvert à tous. Un slogan publicitaire, largement diffusé sur les écrans, promettait "les mêmes chances dans tous les cartables". C'est donc à un régime de droite qu'on doit cette entreprise de démocratisation de l'école, dont les premiers adversaires (et ceux qui le restent) sont les enseignants eux-mêmes ; et lorsque Jean-François Copé affirme que "certains élèves n'ont rien à faire en sixième", il ne fait que relancer l'écho des protestations tenaces de ceux qui, se réclamant de la mission d'enseigner, proclament que "certains élèves n'ont pas leur place au collège". La démocratisation de l'école n'a cessé d'être dénoncée comme une massification qui engendre "l'hétérogénéité folle des années quatre-vingt" (telle que Francine Best le signalait) pratiquement impossible à gérer pédagogiquement.

"L'utopie éducative" - dans la lignée des rêves hugoliens - capitule devant le réalisme et l'objectivité. La suppression du collège unique, fermement envisagée par le gouvernement actuel, et dont les nouvelles dispositions de la carte scolaire constituent une amorce, son aménagement, comme le préconise François Hollande (au nom du même réalisme pédagogique) donnent raison à tous ceux qui veulent exclure du collège les enfants qui ne savent pas lire, ceux qui refusent tout apprentissage, ceux qui, dans leur cartable, transportent à l'école la violence de la rue ou les agitations des quartiers et poussent les professeurs au désespoir.

Les difficultés du métier, les risques mêmes qu'il fait courir aux enseignants ne peuvent être niés.

Toutefois, la suppression du collège unique pose des questions fondamentales sur la mission de l'école et sur la place qu'une société fait à ses enfants. Il semblerait que le gouvernement actuel prépare une vaste démarche d'évaluation qui, à plus ou moins court terme, se soldera par une entreprise d'élimination ou de répression. On pourra ainsi prévenir, dès l'école maternelle, la délinquance précoce et prendre les mesures qui s'imposeront pour la juguler.

Que faire alors de tous ces élèves qui n'ont plus leur place en sixième ? Rétablir une "orientation par l'échec", revaloriser l'enseignement professionnel (on n'a cessé de s'y employer), revaloriser la vie active où de jeunes apprentis sont utilisés comme commis de garagistes, balayeurs d'échoppes ou manutentionnaires de grandes surfaces ?

Supprimer le collège unique reviendrait aussi à créer le "collège pluriel", plus simplement un second collège, le premier réservé à ceux qui réussissent, le second à ceux qui ne réussissent pas. Mais alors, quels critères fiables (et définitifs) mettre en place pour "rentabiliser" la ségrégation ? Au slogan généreux de la fondation se substitue une conception élitiste de l'école, dont le public se réduit à une hétérogénéité à deux catégories. L'école risque de préparer une société où les citoyens se verront assigner l'une ou l'autre place, en fonction d'un apprentissage réussi ou non. On peut craindre aussi que, sous couvert d'objectivité, de telles mesures ne cautionnent la morale de La Fontaine qui condamne la plus sournoise des injustices : "Selon que vous serez puissant ou misérable..."

Toutes les sciences qui se sont intéressées au développement de l'être humain s'accordent à reconnaître que rien ne permet de préjuger du destin d'un enfant de 11 ans. Passé le cap des incertitudes du collège, où se poursuit encore l'enfance des usagers, des transformations peuvent surgir, ou se cultiver, qui favorisent une réussite pourtant imprévisible. Combien d'élèves ont démenti, dans leur devenir, les sentences scolaires qui les avaient irrémédiablement condamnés ?

On sent bien cependant de quel angélisme nous ne devons pas être dupes. Mais ce ne sont pas les mesures discriminatoires et restrictives de Luc Chatel qui permettront d'instituer "ce collège pour chacun" où tous les futurs citoyens seront accueillis, éduqués et encouragés dans leurs réussites, accompagnés et épaulés dans leurs difficultés. Autres pot de terre et pot de fer qui s'entrechoquent : l'éthique contre le pragmatisme, le pari sur l'homme contre le mépris.

À ceux qui se réclament du réalisme, ceux qui veulent encourager la réussite des "bons élèves", posons alors cette question aussi élémentaire que significative : "Et votre enfant, dans quel collège souhaiteriez-vous le mettre ?"

Alain Bandiera